Projet de construction d'une ligne à 315 kV, la ligne Chénier-Outaouais

Demandes d'audience

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

KITIGAN ZIBI ANISHINABEG

P.O. Box 309, Maniwaki, QC J9E 3C9 Tel: (819) 449-5170 Fax: (819) 449-5673

April 23, 2008.

To: Line Beauchamp

As Chief of the Kitigan Zibi Anishinabeg, our collective history includes the Buckingham area. A number of people still living at Kitigan Zibi originated from the hunting territories around the Buckingham area. This was before being displaced and sent to the Indian Reserve at Maniwaki, now known as Kitigan Zibi.

Therefore, the ties and memories to these particular lands were never really severed. That is why a number of Algonquins at Kitigan Zibi are concerned about the proposed transmission lines that will cut into traditional territories.

We are asking for an information session on this development. The location and time can be agreed to later.

Sincerely,

Chief Stephen McGregor,
Kitigan Zibi Anishinabeg.

REÇU le
24 AVR. 2008 HC

MIRABEL, Région AVRIL 2008

MME. LINE BEAUCHAMP
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
675 RENÉ-LÉVESQUE EST
QUÉBEC, QC. G1R 5V7

OBJET | DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE
PROJET DE LIGNE 315 KV
CHÉNIER-OUTAOUAIS

MADAME,

MARDI, 1er AVRIL 2008 LE BAPE,
TENAIT A MIRABEL UNE SÉANCE D'INFORMATION
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE,
A 315 KV. CHÉNIER - OUTAOUAIS.

INFORMÉ A LA DERNIÈRE MINUTE
PAR UN VOISIN DU POSTE CHÉNIER, C'EST DE
JUSTESSE QUE J'AI PU ASSISTER A CETTE SÉANCE.

AUCUN AVIS DANS LES JOURNAUX OU LETTRE
N'EST PARVENU A MON ATTENTION. MES VOISINS
POURRAIENT EN DIRE AUTANT.

SELON CE QUI A ÉTÉ EXPOSÉ,

IL S'AGIT DE LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE A 315 KV. DE 114 KM, ENTRE LE POSTE CHÉNIER ET LE POSTE OUTAOUAIS, ET L'AJOUT D'ÉQUIPEMENT A L'INTÉRIEUR DU POSTE CHÉNIER.

LE BUT DU PROJET EST D'AUGMENTER LA CAPACITÉ D'EXPORTATION DE L'INTERCONNECTION VERS L'ONTARIO, DE SÉCURISER LE RÉSEAU ET D'AMÉLIORER LA FIABILITÉ DE L'ALIMENTATION ET DE L'EXPORTATION.

LE PROJET, SELON LE PROMOTEUR, FAIT SUITE A L'ABANDON D'UN AUTRE PROJET, CELUI DE TRANSFORMER LE COURANT AU POSTE GRAND-BRULÉ ET LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE A 315 KV., RELIANT DIRECTEMENT CELUI-CI AU POSTE OUTAOUAIS

LES RAISONS INVOQUÉES PAR HYDRO-QUÉBEC, POUR UN TEL CHANGEMENT DE TRACÉ, SONT DES OBJECTIONS D'ORDRE ESTHÉTIQUE DE LA PART DES M.R.C. TRAVERSÉES.

J'HABITE DANS LE RANG , SUR UNE COLLINE SURPLOMBANT LE POSTE CHÉNIER, A ENVIRON 1.5 Km DE CELUI-CI.

DE TOUTES LES INSTALLATIONS SIMILAIRES, LE LONG DE LA LIGNE DE CEINTURE ENTOURANT MONTRÉAL, LE POSTE CHÉNIER EST LE SEUL QUI N'EST PAS INSONORISÉ CONVENABLEMENT PAR RAPPORT AUX HABITATIONS ENVIRONANTES.

A CAUSE DE LEUR SITUATION ÉLEVÉE PAR RAPPORT AU POSTE CHÉNIER LES HABITATIONS DU RANG SONT SUJETTES A DES

NUISANCES SONORES AMPLIFIÉES PAR LES PHÉNOMÈNES D'EFFET DE SOL ET D'INVERSIONS DE TEMPÉRATURE.

EN PLUS DES NUISANCES SONORES QUI ONT DÉJÀ FAIT L'OBJET DE NOMBREUSES PLAINTES TANT AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT QU'A HYDRO-QUÉBEC, IL Y A AUSSI DES NUISANCES VISUELLES ET LUMINEUSES.

LES MESURES DE BRUITS OBTENUES PAR LE M.E.Q., SONT D'UNE VALEUR SUFFISANTE POUR AVOIR FAIT L'OBJET DE MISE EN DEMEURE A HYDRO-QUÉBEC

LA POLLUTION LUMINEUSE QUANT A ELLE VIENT PRINCIPALEMENT DE DEUX SOURCES, A SAVOIR:

1°- L'ÉCLAIRAGE INTENSIF ET MAL ORIENTÉ DES INSTALLATIONS.

2° LES FEUX STROBOSCOPIQUES DE LA TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION.

LORS DE CETTE SÉANCE, HYDRO-QUÉBEC A AFFIRMÉ QU'ELLE PROJETAIT ÉGALEMENT D'AUGMENTER LA CAPACITÉ DE TRANSFORMATION DU POSTE CHÉNIER EN Y RAJOUTANT DES ÉQUIPEMENTS TEL QUE DISJONCTEURS ET TRANSFORMATEURS.

DANS SON BULLETIN D'INFORMATION NO. 1, DATÉ DE MARS 2007, HYDRO-QUÉBEC NE MENTIONNE PAS, DANS LA LISTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE CE PROJET, L'INTÉGRATION SONORE ET VISUELLE DU POSTE CHÉNIER

A CETTE OCCASION, J'AI POSÉ PLUSIEURS QUESTIONS AU REPRÉSENTANT D'HYDRO-QUÉBEC MAIS PRESQUE TOUTES SONT DEMEURÉES SANS RÉPONSES

PAS MOYEN DE SAVOIR QUEL SERA L'IMPACT SONORE ET VISUEL AU NIVEAU DU RG.

ENTRE 1982 ET 1995, DEUX DES QUATRES GROUPES DE TRANSFORMATEURS* DU POSTE CHÉNIER (*3 INDUCTANCES A.S.E.A. - 3 INDUCTANCES TRAFO-UNION - 6 TRANSFO. A.S.E.A.) ONT EXPLOSÉS. L'ÉCOULEMENT DE L'HUILE DE REFROIDISSEMENT QUI S'EN EST SUIVI, N'A PAS ÉTÉ RETENU PAR LES BASSINS DE RÉTENTION, POURTANT PRÉVU A CET EFFET, SI BIEN QUE LE LIQUIDE S'EST RETROUVÉ JUSQUE DANS LA RIVIÈRE DES MILLE-ILES A PROXIMITÉ DE LA PRISE D'EAU DE L'AQUEDUC DE ST-EUSTACHE.

POURTANT HYDRO-QUÉBEC SE PROPOSE D'INSTALLER LE MÊME TYPE DE BASSIN DE RÉTENTION, SELON LES RENSEIGNEMENTS OBTENUS.

EN CHOISISSANT LE TRACÉ CHÉNIER-OUTAOUAIS AU LIEU DU TRACÉ GRAND-BRULÉ - OUTAOUAIS, HYDRO

QUÉBEC CHOISI DE CONCENTRER SES LIGNES DANS LE MÊME CORRIDOR ET PAR LE FAIT MÊME DE CONCENTRER LA TRANSFORMATION AU POSTE CHÉNIER

L'AUGMENTATION DE PRODUCTION A CHÉNIER AU LIEU DE GRAND-BRULÉ VA ENTRAÎNER UNE AUGMENTATION PROPORTIONELLE DES NUISANCES DANS CE MILIEU HABITÉ DE MIRABEL

CHÉNIER EST LE SEUL POSTE DE LA LIGNE DE CEINTURE A 735 KV. ENTOURANT MONTRÉAL A ÊTRE SITUÉ EN CONTREBAS D'UNE ZONE HABITÉ, ET EST DE CE FAIT MAL INSONORISÉ PAR RAPPORT AUX RÉSIDENCES ENVIRONANTES.

PAR CONTRE, GRAND-BRULÉ EST MIEUX INSONORISÉ PUISQU'IL EST SITUÉ LOIN DES HABITATIONS.

A CE DERNIER ENDROIT, LE LOGEMENT DES EMPLOYÉS D'HYDRO-QUÉBEC A MÊME ÉTÉ DÉMÉNAGÉ A PLUS DE 10KM. DU POSTE, IL Y A DE CELA QUELQUES ANNÉES, AFIN D'ASSURER A CEUX-CI UNE PLUS GRANDE TRANQUILITÉ.

LA TRANSFORMATION DU COURANT A GRAND-BRULÉ AU LIEU DE CHÉNIER ASSURERAIT UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AUX CITOYENS DE MIRABEL

HYDRO-QUÉBEC PARLE DE SÉCURISER SON RÉSEAU, AFIN D'ASSURER UNE LIVRAISON FIABLE D'ÉLECTRICITÉ AUX RÉSEAUX NORD-AMÉRICAINS VOISINS.

EN CONCENTRANT SES EQUIPEMENTS AU MÊME ENDROIT, ET SES LIGNES DANS LE MÊME CORRIDOR, HYDRO-QUÉBEC AUGMENTE LEUR VULNÉRABILITÉ FACE AU CAPRICE DE LA NATURE ET AUX ACTES DE SABOTAGE TERRORISTE.

POUR TOUTES CES RAISONS, JE CROIS QU'IL SERAIT PLUS SÉCURITAIRE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VOISINAGE DE TRANSFORMER ET D'ACHEMINER L'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU POSTE GRAND-BRULÉ AU LIEU DE CHÉNIER

DONC JE M'OPPOSE AU TRANSFERT DE CE PROJET DE GRAND-BRULÉ À CHÉNIER.

EN CONSIDÉRATION DES FAITS CI-HAUT ÉNONCÉS, JE DEMANDE QUE SOIT TENU DES AUDIENCES PUBLIQUES CONCERNANT LE PROJET DE LIGNES À 315 KV. CHÉNIER - OUTAOUAIS

ESPÉRANT CES RENSEIGNEMENTS UTILES

VEUILLEZ ACCEPTER MES SALUTATIONS DISTINGUÉES

Michel Belhumeur

MICHEL BELHUMEUR

C.C. M. FRANÇOIS DESROCHERS, DÉPUTÉ DE MIRABEL
M. PIERRE PAUL MELOCHE, CONSEILLER MUNICIPAL, MIRABEL
P.J. CONCLUSION DES MESURES ACOUSTIQUES

CONCLUSION D'UNE ÉTUDE ACOUSTIQUE

Cependant, cette situation ne se produit sur le rang LaFresnière que dans des conditions défavorables de propagation à distance du bruit: nuit humide, brouillard, plafond nuageux, absence de vent ou vent léger dans la direction des plaignants, inversion de température et réfraction des ondes acoustiques. Du fait de l'absence d'un effet de sol, d'un gradient de température ou d'une topographie favorable, la butte de terrain habitée au sud du poste se trouve donc être plus sensible à un impact acoustique aléatoire. De plus, au cours d'une période assez courte de temps, cet impact peut fluctuer avec le mouvement des masses d'air et présenter une sorte d'ondulation, d'ailleurs déjà sensible à la barrière même du poste.

REÇU le
25 AVR. 2008
Rép.: HC

Notre-Dame-de-la-Paix, le mardi 22 avril 2008

Cabinet de la ministre
Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

c.c. : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : Demande d'audiences publiques

Réf. : Projet de construction de la ligne électrique de 315 kV Chénier-Outaouais par Hydro-Québec TransÉnergie

Madame la ministre,

J'ai symboliquement attendu ce Jour de la Terre pour vous demander d'octroyer le mandat au BAPE de tenir des audiences publiques sur le projet mentionné ci-dessus car il s'agit d'un projet dont les impacts écologiques seront considérables et ce, même si Hydro-Québec opérera à l'intérieur de son emprise existante. Ce sont donc mes inquiétudes face à ces impacts sur l'environnement qui motivent principalement ma demande.

En effet, en dépit des efforts effectués par Hydro-Québec pour choisir un tracé moins dommageable pour l'environnement (les deux autres tracés ayant été écartés), il n'en demeure pas moins que le tracé retenu occasionnera les impacts suivants :

- un déboisement important (237 hectares selon le promoteur) ;
- des pertes de productions agricoles ;
- un élargissement de la zone déboisée autour des pylônes (corridor plus large qui aura l'effet d'une frontière pour certaines espèces) ;
- des épandages plus importants de phytocides ;
- une réduction des habitats fauniques dont notamment des aires de nidification d'une quarantaine d'oiseaux forestiers ;
- le déboisement des rives autour des cours d'eau ;
- la pollution de ces cours d'eau par les phytocides et par la sédimentation suite au déboisement ;
- le réchauffement de l'eau causé par le déboisement ;

- et l'augmentation des champs magnétiques dans le secteur, champ qui aura certainement des impacts sur les oiseaux migrateurs comme la bernache du Canada qui traverse le secteur à tous les printemps et automnes.

De plus, le tracé retenu par Hydro-Québec sera en grande partie parallèle à la nouvelle autoroute 50 présentement en construction. Cela aura pour effet la création d'un large corridor déboisé, bétonné ou stérilisé par les phytocides, un véritable mur de Chine pour les fragiles écosystèmes de ces milieux montagneux. Cette zone très large de 114 km de long subira une énorme pression suite aux travaux qui se succéderont et je crains que la perte écologique ne soit beaucoup plus importante que le prévoit Hydro-Québec et le ministère.

Par conséquent, je vous demande d'octroyer au BAPE le mandat de tenir une audience publique sur les impacts combinés des deux projets : soit la ligne électrique Chénier-Outaouais et le projet d'autoroute 50.

Par ailleurs, outre les impacts environnementaux du projet d'Hydro-Québec, je crois que l'ensemble de la population de la Petite-Nation a le droit de se prononcer sur le sujet. Lors de la soirée d'information tenue à Montebello, une quarantaine de personnes se sont déplacées pour l'occasion, une démonstration éloquente de l'intérêt suscité par ce projet controversé. Parmi ces personnes, plusieurs propriétaires directement touchés, mais aussi des citoyens inquiets des impacts sur l'environnement ainsi que des impacts sur le paysage et le développement touristique de notre bucolique région. À ce titre, la MRC et le CLD Papineau misent conjointement sur le développement touristique pour contrecarrer le déclin de l'industrie forestière causé par le saccage et la surexploitation continus de la forêt. L'avilissement du paysage que causeront le projet d'Hydro-Québec combiné à celui de l'autoroute 50 aura certainement un impact important sur la possibilité de développer le tourisme et plus particulièrement l'écotourisme dans le Sud de la région.

En tant que citoyen ayant des enfants, ce projet m'inquiète car il aura des répercussions à très long terme, d'autant plus que la construction de cette ligne de 315 kV n'est absolument pas nécessaire pour la région : elle ne servira qu'à réaliser une plus importante interconnexion avec le réseau de l'Ontario afin d'exporter davantage d'électricité. Une chose est certaine : ce sont les citoyens de la région qui devront vivre avec les impacts de cette volonté d'exporter à n'importe quel prix. Ceux-ci doivent pouvoir faire valoir leurs points de vue aux commissaires lors d'audiences publiques.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, veuillez recevoir, madame la ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Sébastien Béland